

Une 23^e entreprise adhère à l'association Demain la Terre

L'association Demain la Terre, située à L'Isle-Jourdain, vient d'officialiser l'adhésion d'une 23^e entreprise.

L'association Demain la Terre, basée à L'Isle-Jourdain, a officialisé l'adhésion du Moulin de la Veysière, installé en Dordogne, et conforte ainsi son collègue transformateur. Depuis 1857, la famille Elias perpétue un savoir-faire ancestral de production d'huiles de noix et noisettes vierges. En 2021, le Moulin de la Veysière a produit 40.000 litres d'huiles pour 100.000 bouteilles conditionnées, issues d'une fabrication artisanale avec des fruits de première qualité issues à 100 % de la production locale.

Ce sourcing des matières premières est un enjeu clé pour les transformateurs au sein de Demain la Terre.

Paul Dieudonné, président du Moulin de la Veysière, incarne la 7^e génération et précise : « Engagés depuis des années pour une production saine, durable, respectueuse de l'environnement et des hommes, notre adhésion à Demain la Terre vient concrétiser ces engagements » Les équipes du Moulin de la Veysière



Demain la Terre conforte son collègue transformateur./DDM Yves sénéal.

sière travaillent d'ores et déjà à la mise en œuvre du référentiel Demain la Terre. Avec cette adhésion, l'association compte désormais 23 entreprises adhérentes.

Agriculture d'avenir

Demain la Terre regroupe depuis 2004 des producteurs de fruits et légumes frais ou transformés rassemblés autour d'un projet commun de développement durable. Ces entreprises ont pour objectif de développer une agriculture

d'avenir, une 3^e voie avec l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle raisonnée. L'association contribue à la protection de l'environnement, comme par exemple avec des fleurs pour les abeilles, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre de la nature, et l'équivalent de 7 terrains de football semés chaque année.

Ecoresponsable, l'association privilégie les réunions à distance (75 % des réunions) afin de limi-

ter les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des personnes.

Enfin, elle assume une responsabilité sociétale (RSE), avec des formations sur toutes les thématiques RSE et développement durable, l'adhésion à la stratégie nationale de la biodiversité (SNB), trois contributions à la COP21... *Renseignements au 29, boulevard Carnot à L'Isle-Jourdain, au 05.62.60.19.03 ou par mail (contact@demainlaterre.org).*